



Présentation synthétique du  
Compte Administratif 2017

# Synthèse du Compte Administratif 2017

(montants arrondis au millier d'euros)

Libellé	Recettes		Dépenses	
	2017	2016	2017	2016
• Gestion des Eaux Pluviales	13 170 000	12 840 000	13 038 000	12 712 000
• Gestion de la Défense Extérieure Contre Incendie	2 715 000	2 523 000	2 688 000	2 497 000
• Contrats de Délégation de Service Public	292 000	312 000	292 000	312 000
• Charges de personnel et associées	229 000	171 000	229 000	171 000
• Frais Généraux	229 000	206 000	262 000	233 000
• Opérations exceptionnelles	6 000		6 000	
<b>TOTAL</b>	<b>16 641 000</b>	<b>16 052 000</b>	<b>16 515 000</b>	<b>15 925 000</b>
Résultat excédentaire de l'exercice	126 000	127 000		
Résultat excédentaire cumulé	862 000	736 000		

## Gestion des Eaux pluviales

En recettes, les cotisations pour eaux pluviales, pour un montant de 13 170 000 €, augmentent de + 2,6 % par rapport à 2016, compte tenu de la hausse des tarifs de + 1,0 %, de l'augmentation du nombre de communes adhérentes et des tarifs progressifs.

En dépenses, la gestion des eaux pluviales représente contractuellement 99 % du montant des cotisations syndicales soit un montant de 13 038 000 € dont :

- 12 955 000 € versés à Noréade dans le cadre de la gestion du service par la régie
- 83 000 € versés à des délégataires dans le cadre des contrats de Délégation de Service Public

## Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

En recettes, les cotisations pour la DECI, pour un montant de 2 715 000 €, augmentent de + 7,6 % par rapport à 2016. Le tarif est resté stable à 5 € TTC par habitant mais les adhésions sont en hausse, + 23 communes en 2017, pour un total de 437 communes adhérentes.

L'exploitation de la compétence DECI étant assurée par Noréade, le SIDEN-SIAN lui reverse 99 % des cotisations syndicales, soit un montant de 2 688 000 € TTC .

## Contrat de Délégation de Service Public (DSP)

Le SIDEN-SIAN est amené à reprendre des contrats de DSP lors de l'adhésion de communes. D'un point de vue budgétaire, la gestion de ces contrats de DSP s'équilibre en dépenses et en recettes. En effet, la partie non déléguée du service (gestion des investissements pour les contrats d'affermages par exemple) est gérée par Noréade. Aussi, toutes les redevances eau et assainissement perçues par les délégataires pour le compte du SIDEN-SIAN sont reversées à Noréade. Pour 2017, les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de 292 000 €.

## Charges de personnel et associées

Les dépenses (personnel mis à disposition de Noréade y compris les frais de déplacement, agents en longue maladie, capital décès) payées par le SIDEN-SIAN sont prises en charge par Noréade. Pour 2017, le montant s'élève à 229 000 €. La hausse de 58 000 € par rapport à 2016, concerne des charges liées à des rachats d'années de service dans le déroulement de carrière dans la fonction publique.

## Compte Administratif 2017

### Frais généraux du SIDEN-SIAN

Ces charges intègrent le paiement d'indemnités, de frais de déplacement, de frais de réception, d'affranchissement, de fournitures administratives... Le montant 2017 s'élève à 262 000 €. La hausse de 29 000 € est due à la mise en place du projet de dématérialisation des documents du comité syndical.

Les frais généraux sont répartis statutairement sur la base du montant des recettes perçues au niveau de chaque compétence. Noréade paye la quote-part concernant les compétences à caractère industriel et commercial (eau potable et industrielle, assainissement collectif et non collectif) soit 229 000 € en 2017, le solde, 33 000 €, restant à la charge du SIDEN-SIAN pour les compétences à caractère administratif (eaux pluviales et DECI).

### Opérations exceptionnelles

D'un montant de 6 000 €, elles concernent des frais de justice liés à la compétence eau.

### Résultats

Au final, l'exercice 2017 dégage un excédent de 126 000 € qui vient s'ajouter aux excédents antérieurs d'un montant de 736 000 € soit un total de 862 000 €.

## Adoption du Compte Administratif 2017

Recettes de fonctionnement 2017	(1)	16 641 458,07 €
Dépenses de fonctionnement 2017	(2)	16 515 383,70 €
<b>Résultat 2017</b>	<b>(3) = (1) - (2)</b>	<b>126 074,37 €</b>
Résultat Antérieur	(4)	735 781,34 €
<b>RESULTAT COMPTABLE CUMULE</b>	<b>(5) = (3) + (4)</b>	<b>861 855,71 €</b>

Le SIDEN-SIAN n'ayant pas de section d'investissement, le résultat de fonctionnement de 861 855,71 € est automatiquement repris en report à nouveau de la section de fonctionnement.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir adopter le Compte Administratif 2017.

## Adoption du Compte de Gestion 2017

Le comptable du syndicat, a établi le Compte de Gestion de l'exercice 2017.

Les opérations budgétaires et les résultats définitifs du Compte de Gestion sont identiques à ceux du Compte Administratif 2017.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir adopter le Compte de Gestion 2017.